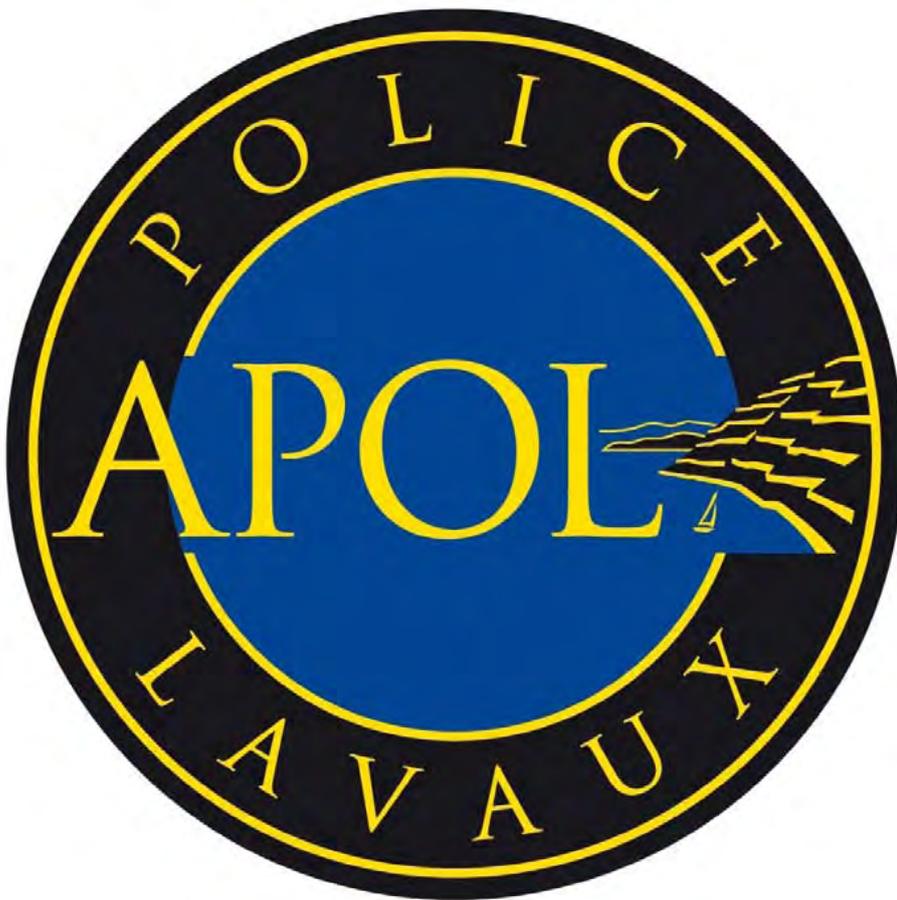


2014

RAPPORT DE GESTION



Sommaire

Préavis n° 02/2015 – rapport de gestion 2014.....	p.	2
Organigramme.....	p.	3
Éditorial de Monsieur Charles Monod, Président du Comité de direction.....	p.	4
Éditorial de Monsieur Eugène Chollet, Commandant de police.....	p.	5
Conseil intercommunal.....	p.	6
Comité de direction.....	p.	7
Comité de direction – résumés des décisions.....	p.	8-10
Accréditation.....	p.	11
Localisation des postes.....	p.	12
Ressources humaines - mutations du personnel et promotions.....	p.	13
Formation – Académie	p.	14
Formation – Formation continue	p.	15-16
Objectifs et axes principaux de prévention – Campagnes de prévention.....	p.	17
Objectifs et axes principaux de prévention – Campagnes d’affichage – Prévention routière....	p.	18
Objectifs et axes principaux de prévention – Campagnes d’affichage – Prévention des délits....	p.	19
Objectifs et axes principaux de prévention – Actions spécifiques sur le domaine public.....	p.	20
Objectifs et axes principaux de prévention – Formation et prévention liées au milieu scolaire....	p.	21
Objectifs de prévention – Instructions de prévention routière dans les classes – Visibilité	p.	22
Objectifs et axes principaux de prévention – Bureau de prévention des accidents.....	p.	23
Activités de police.....	p.	24-25
Décompte des heures effectuées sur les communes.....	p.	26
Décompte des heures d’intervention.....	p.	27
Police administrative.....	p.	28-30
Office du stationnement – Radars – Gestion du trafic.....	p.	31-32
Office du stationnement – Assistants de sécurité publique	p.	33-34
Office du stationnement – Bureau du radar – Office du stationnement – Commission de police.	p.	35-38
Office du stationnement – Stationnement à prépaiement.....	p.	39
Signalisation et marquage.....	p.	40
Événements particuliers et prestations à tiers – Formation spécifique – Rapport de police 2013 – Journée JOM – Journée de bénévolat – Concours de tir – Journée Portes ouvertes –		
Organisation et gestion d’une crise au profit d’une collectivité – Soirée du personnel –		
Plans de chantiers.....	p.	41-47
Aperçu événementiel.....	p.	48-50
Statistiques générales	p.	51-54
Perspectives 2015.....	p.	55

**Préavis n° 02/2015
du Comité de direction
au Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c) ;
- du règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34) ;
- du règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux du 19 mai 2011 (art. 74)

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2014.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

**le Conseil intercommunal de
l'Association Police Lavaux**

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2014,
Vu le rapport de la Commission de gestion,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2014 et d'en donner décharge au Comité de direction.

Approuvé en séance du CODIR du 19 février 2015

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

<p>Le Président</p>  <p>Ch. MONOD</p>		<p>Le Secrétaire</p>  <p>E. CHOLLET</p>
--	---	---

**Éditorial de Monsieur Charles Monod,
Président du Comité de direction**

Bilan 2014

Après 4 ans de réglages, d'apprentissage, de mises au point, de perfectionnement, notre organisation a atteint le but que leur avaient fixé les communes partenaires, être accréditée par le canton.

Effectivement, après avoir été examinée de près par un collège d'experts, l'APOL a reçu en juin 2014, des mains de la Conseillère d'État Madame Métraux, le fameux graal : l'accréditation définitive.

Le chemin pour atteindre cette consécration fut long, semé d'embûches, plein de surprises, mais extrêmement intéressant.

C'est grâce à la perspicacité de l'ensemble des collaborateurs de l'organisation, grâce à la volonté politique des communes partenaires, que notre corps de police s'intègre dès lors pleinement dans le système sécuritaire vaudois.

Cette reconnaissance ne nous fait pas pour autant oublier que notre organisation se doit avant tout d'être au service de notre population, en offrant un service de proximité de haute qualité. Une lecture attentive du présent rapport vous permettra de vous en rendre compte et sans doute mieux comprendre les nombreuses et diverses activités de notre organisation.

Au nom des autorités politiques, nous vous remercions de la confiance témoignée et vous souhaitons une bonne lecture.

**Éditorial de Monsieur Eugène Chollet,
Commandant de police**

2014

Réussite - Visibilité – Prévention – Répression

En préambule, je citerai Henry Ford :

« Se réunir est un début, rester ensemble un progrès ; travailler ensemble est la réussite ».

Votre association sécuritaire a connu, durant cet exercice, plusieurs réussites dont la plus importante a été bien évidemment l'obtention définitive de l'accréditation délivrée par l'autorité étatique. Cette reconnaissance est l'achèvement d'un engagement important des autorités politiques et de la direction technique du corps de police. Elle atteste aussi d'une approche visionnaire des autorités exécutives dans les années 2008 qui, outre le fait d'avoir fait preuve de détermination, ont su négocier avec les instances cantonales et avoir une approche éclairée dans la gestion financière. L'objectif est triplement atteint ; l'organisation est inscrite dans le tissu sécuritaire vaudois ; les projections financières ont été et sont respectées et la sécurité sur les territoires desservis est largement reconnue.

A ce jour, la citation d'Henry Ford semble concrétisée.

Les effectifs requis par le contrat d'accréditation nous permettent d'assurer une bonne visibilité des forces de l'ordre, un peu trop pour certains citoyens. Toutefois, à la lecture de la statistique, nous constatons que la sécurité publique est largement assurée et que, par le travail de nos collaboratrices et collaborateurs, nous pouvons garantir à nos habitants une réelle quiétude et une qualité de vie que chaque administré est en droit de requérir.

Le territoire sous la responsabilité de notre association est à l'extrémité de deux pôles urbains, Lausanne à l'Ouest et Vevey/Montreux à l'Est. Notre position géographique génère, sur des chaussées pas toujours adaptées, un transit annuel d'environ 6'000'000 de véhicules et la gestion de plusieurs milliers de places de parc dans les localités. Les autorités ont été contraintes de prendre des mesures restrictives sévères en matière de gestion du stationnement, y compris en milieu rural. Cela peut paraître surprenant mais c'est la réalité. Le mandat de l'APOL est de garantir la sécurité routière et piétonnière ainsi que de contrôler les mesures de parcage prises par les autorités.

Dans ces domaines spécifiques, nous sommes confrontés à une dualité permanente entre la Prévention et la Répression. Je puis vous l'assurer, le citoyen a une approche diamétralement différente s'il est citoyen riverain d'une chaussée à fort trafic / parent d'élève / commerçant sans place de parc ou citoyen automobiliste stressé par les exigences d'une vie trépidante.

En conclusion, je citerai Jean Jaures :

« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements mais elle justifie l'invincible espoir ».

Bien à vous et bonne lecture

Conseil intercommunal

Composition

Lutry : 10 membres

- Buche Thierry
- Chappuis Charles
- Clerc Jean-Michel
- Delaunay Yorick
- Kaiser Erich
- Paschoud Félix
- Paschoud Olivier
- Pilloud Jean-Marc
- Siegrist Thomas
- Weber Claude

Bourg-en-Lavaux : 5 membres

- Baumann Patrick
- Crosa Silvio
- Denisart Jean-Luc
- Esseiva Nathalie
- Fonjallaz Louis

Rivaz : 1 membre

- Chappuis Vincent

Chexbres : 3 membres

- Ecuyer Daniel
- Favre Yvan
- **Kolb Bertrand – Président**

Saint-Saphorin : 1 membre

- Eisenhut Daniel

Puidoux : 3 membres

- Chappuis Gérald
- Chevalley Jean-François
- Paley Pierre-André

Secrétaire (hors conseil) :

- Madame Sabine Premand Sperandio



Législature 2011-2016 – Séance du 1^{er} mai 2014 à Puidoux

Séances annuelles

Le Conseil intercommunal de l'Association s'est réuni les :

- 1^{er} mai 2014,
- 18 septembre 2014.

Lors de dites séances, il a approuvé les préavis n° :

- 01/2014 Comptes 2013,
- 02/2014 Rapport de gestion 2013,
- 03/2014 Budget 2015.



Séance CoGest à Lutry

Comité de direction

Composition

Lutry : **Monod Charles, Président**
Bourg-en-Lavaux : Demierre Jean-Paul, Vice-président



Chexbres : Chevalley Jean-François
St-Saphorin : Contardo Mauro



Rivaz : Monachon Pierre
Puidoux : Favre Jean-Paul



Secrétaire : Chollet Eugène



Séance de travail RGPI à Lutry – 15 mai 2014



Séance du Comité de direction du 27 novembre 2014

Résumé des discussions et décisions
--

Le Comité de direction s'est réuni à 13 reprises durant cet exercice. Les représentants ont exercé une quinzaine de représentations aux niveaux cantonal, communal ou régional.

Nous relatons, ci-dessous, les principales décisions du Comité de direction :

Dates	Discussions et décisions
30 janvier 2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Approbation du PV du 12 décembre 2013▪ Adaptation, corrections, validation des « Dispositions spéciales et Directives d'application » au statut du personnel▪ Autorisation d'acquisition du programme EPSIPOUR, inscrit au budget 2014 (gestion et suivi administratif des amendes, amendes radar, etc.)▪ Divers éclairages juridiques liés à la Commission de police▪ État de situation du personnel▪ Requête de l'apprentie pour effectuer sa maturité en apprentissage▪ Note du Service des finances liée à la modification de l'assurance complémentaire LAA▪ Calendrier futures réunions 2014
4 mars 2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Approbation du PV du 30 janvier 2014▪ État des comptes APOL 2013▪ Informations générales sur état de situation du personnel▪ Rapport de police du 6 mars 2014
13 mars 2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Approbation du PV du 4 mars 2014▪ Discussion et validation du préavis 1/2014 – Comptes 2013▪ Discussion sur les effectifs police – réintégration d'un agent – aspirants 2015-2016▪ Agenda – sortie traditionnelle Cully Jazz Festival – visite à formation continue sur le site de Savatan▪ Informations sur la journée de travail du nouveau règlement de police avec adjonction de nouveaux articles
20 mars 2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Approbation du PV du 13 mars 2014▪ Examen du rapport de gestion APOL 2013 – préavis n° 02/2014▪ Présentation d'un concept d'assurances pour l'organisation par un responsable de la Vaudoise Assurances▪ Calendrier des prochaines séances
27 mars 2014	<ul style="list-style-type: none">▪ Préparation Règlement de police commun

1^{er} mai 2014

- Approbation du PV du 20 mars 2014
- Adoption des corrections aux annexes du statut du personnel
- Mobilité du personnel
- Fourrière à véhicules
- Epsipour – Mise en œuvre
- Encaissement des taxes de séjour
- Panneaux chambres d'hôtes
- Communications du CODIR au Conseil intercommunal

15 mai 2014

- Préparation Règlement de police commun

5 juin 2014

- Approbation du PV du 1^{er} mai 2014
- Assermentation de six collaborateurs
- État de situation du personnel
- État de situation exploitation budget 2014
- Débriefing de la rencontre avec Madame la Conseillère d'État Métraux
- Débriefing de l'e-mail du service juridique État – RGPI
- Cahiers des charges du Remplaçant Chef opérationnel – Chef d'unité – Remplaçant chef d'unité

Prestation de serment – 5 juin 2014



19 juin 2014

- Approbation du PV du 5 juin 2014
- Examen budget 2015
- Débriefing de la séance au Tribunal civil concernant un collaborateur
- Débriefing relatif au RGPI
- État de situation squats sur territoires
- Recrutement
- Nomination de deux remplaçants chefs d'unité
- Annonces de manifestations
- Gestion des circulations et manifestations sur sites de celles-ci à la suite de la cessation de la collaboration des pompiers
- Gestion poste de Commandement lors d'importantes manifestations

- 10 juillet 2014
- Approbation du PV du 19 juin 2014
 - Finalisation de l'examen du budget 2015 et validation
 - Examen des échanges de courriels avec le Département des institutions concernant le RGPI
 - État de situation du personnel – Fixation d'une date pour l'entretien avec candidats
 - Échéancier et propositions de calendrier pour rencontre avec la CoGest
 - État de situation de la délinquance régionale
 - Examen d'un projet de communication d'accréditation à l'intention du CI

- 18 septembre 2014
- Approbation du PV du 10 juillet 2014
 - Débriefing de la rencontre avec la CoGest du 23 juillet 2014
 - Préparation du CI
 - Validation de la nomination de deux policiers de proximité
 - Démission d'un ASP et son remplacement
 - État de situation sur la délinquance durant les vacances d'été
 - État de situation du squat de Rivaz
 - Calendrier des prochaines séances
 - Divers et tour de table.

- 6 novembre 2014
- Assermentation de six collaborateurs

*Prestations de serment sous l'autorité
du Commandant le 6 novembre 2014*



- 27 novembre 2014
- Approbation du PV du 18 septembre 2014
 - Débriefing du dossier d'expertise d'assurances émis par la Vaudoise Assurances / analyse du document par notre responsable des assurances APOL
 - Analyse de la situation d'arrêt maladie d'un collaborateur
 - Examen tableau comparatif amendes d'ordre 2013-2014
 - Examen du tableau de remise à niveau des heures supplémentaires du personnel d'ici au 1^{er} mars 2015
 - Discussion sur la mise en place d'un concept relié au travail d'intérêt général pour personnes adultes et personnes mineures
 - Fourrière à véhicules
 - Annonce de manifestations à APOL
 - Demande d'autorisation Lavaux UP
 - Facturation du Lausanne Marathon
 - État de situation de l'avancement du dossier d'un collaborateur
 - Validation d'une postulation pour un poste de policier de proximité sur le secteur Est
 - État de situation exploitation budgétaire 2014
 - Calendrier pour une séance CODIR durant le mois de décembre
 - Analyse de l'avancement du dossier du futur RGPI

Accréditation

En date du 23 juin 2014, le Président du Comité de direction et le Commandant de police ont été invités par les autorités cantonales au Château, dans le cadre d'une cérémonie inhérente à la délivrance de l'accréditation définitive de l'Association Police Lavaux.

L'accréditation d'un corps de police vaudois découle de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV). Chaque organisation a conclu un contrat de mise en œuvre spécifiant les exigences et le calendrier.

Les points essentiels de dite accréditation consistent à remplir les conditions des effectifs nécessaires à garantir 24/24 la sécurité sur les territoires desservis, l'ouverture au public 24/24 d'un poste de police, la formation nécessaire des policiers uniformés et des cadres dirigeants, la mise à disposition des locaux permettant le travail au quotidien d'une organisation policière – locaux d'audition avec un métrage défini / nécessité de disposer de deux locaux – local de garde à vue – cellules de rétention, nécessité d'en avoir au minimum deux avec un équipement spécifique (interphone, vidéosurveillance) métrage des espaces normé – équipements et programmes informatiques selon un standard défini – moyens de communication radios sécurisées – sécurisation de l'entier du bâtiment de police – équipement des véhicules d'intervention selon un standard prédéfini – encadrement de conduite selon un standard défini – formation continue selon un standard défini, etc..

Le travail conduit par le Commandant et son État-major, validé par les autorités politiques, a nécessité durant ces dernières années un engagement soutenu et des investissements tant personnels que financiers importants.



Nous relevons, avec satisfaction mais sans aucune flagornerie, que nous sommes la première organisation policière à obtenir cette accréditation dans le canton et ce, sans aucun correctif nécessitant des investissements financiers supplémentaires ou des mesures correctrices particulières. Ainsi, le groupe de travail composé de sept personnes provenant de différents milieux a relevé la qualité du dossier présenté et le collège n'a formulé aucune remarque particulière.

Il est impératif de souligner la confiance témoignée par les différentes communes et leurs autorités respectives ainsi que leur volonté avérée de disposer d'un service sécuritaire de qualité et de proximité avec une maîtrise des coûts - ce qui est démontré. Ainsi, l'organisation est autonome et, contrairement à certaines idées répandues, aucune volonté de fusion ou d'intégration dans un autre dispositif sécuritaire n'est à l'ordre du jour, pour le moins avant l'échéance convenue dans les statuts.

Localisation des postes

Pour son activité quotidienne, l'organisation dispose de trois sites : un poste de police A ouvert 24/24 à Lutry, un poste de police secondaire sur la localité de Chexbres et un bureau de police sur la commune de Bourg-en-Lavaux, village de Cully.

Les expériences conduites durant cette année, avec application intégrale des prérogatives de la loi sur l'organisation policière vaudoise, démontrent que la localisation des sites répond parfaitement aux besoins du personnel et des populations desservies.

Poste A de Lutry



Poste B de Chexbres



Bureau C de Cully



Ressources humaines Mutations du personnel et promotions

Conformément aux différents protocoles en vigueur validés par le Comité de direction, la gestion des ressources humaines est assurée par le CODIR, le Commandant de police et le responsable du personnel de la commune de Lutry.

Nous nous réjouissons de la finalisation du dispositif sécuritaire cantonal. En effet, la plupart des polices communales a complété ses effectifs. Ainsi, durant cet exercice, nous avons eu 3 démissions de policiers, dont 2 affectés à l'unité « Proximité et Partenariat » active sur les territorialités du centre et de l'Est. Par ailleurs, 3 autres collaborateurs ou collaboratrices actifs dans le secteur administratif ont décidé de donner une nouvelle orientation à leur carrière.

Pour pallier à ces départs et adapter ses effectifs, l'organisation a engagé 11 personnes dont la majorité à temps partiel. D'autre part, le Comité de direction, sur proposition du Commandant, a décidé d'inscrire une aspirante à l'Académie de police pour la session de formation 2015-2016.

Le Comité de direction a finalisé ses rencontres avec la Commission du personnel. Constatant que dans la plupart des organisations policières le personnel dispose de 5 semaines de vacances ou effectue un horaire hebdomadaire de 40/41 heures, il a décidé d'inscrire au budget 2015 un agent supplémentaire. Ce collaborateur permettrait de répondre en partie aux revendications du personnel de l'organisation. Lors de l'approbation du budget 2015, le Conseil intercommunal a amendé ce poste supplémentaire.

Le Comité de direction constate au quotidien que les effectifs de l'organisation sont au minimum pour remplir les multiples mandats confiés. Il relève également qu'une organisation policière n'est pas une entreprise classique puisqu'elle est active 24/24, 365 jours par année, et qu'il n'est donc pas possible d'accroître les vacances sans altérer la qualité de la prestation et sans déroger au contrat d'accréditation signé paritairment entre l'Association Police Lavaux et le Conseil cantonal de sécurité.

Ce dossier est donc dans l'impasse. Le Comité de direction a donné mandat au Commandant de police d'analyser, durant le 1^{er} semestre 2015, différentes variantes permettant de répondre totalement ou partiellement aux revendications du personnel.

Promotion et ancienneté :

- L'Appointé Frédéric Siffert a été promu, au 1^{er} janvier 2015, à la distinction de Caporal.
- Madame Sylvie Morier et le Sergent Aleksander Zoska ont été primés pour leurs 10 ans de service au sein de notre organisation.

Formation

Académie



Exercice de maintien de l'ordre



Levée des couleurs

Aspirant 2014

- Michel Novello



Salle de classe à l'Académie

Formateurs actifs à l'Académie

- Adjudant Philippe Rumo
- Sergent-major Kitim Souane

Policier recruteur

- Lieutenant Stéphane Ducret

Formation continue

Policiers

Nos collaborateurs actifs sur le terrain sont amenés à gérer au quotidien des situations sortant de l'ordinaire. Il arrive régulièrement qu'ils doivent prendre des mesures contraignantes, protectrices ou limitant la liberté individuelle de citoyens confrontés à la vie trépidante en cours dans la société actuelle. Parfois, ils doivent également prendre des mesures d'éloignement, intervenir en milieux hostiles, squatts, agressions diverses sur tiers, non-respect des directives, courses poursuites, etc..

Pour répondre à toutes ces sollicitudes, il est impératif que nos personnels suivent une formation continue tant du point de vue de la technicité que de la légalité. Durant cet exercice, l'entier des collaboratrices et collaborateurs de l'organisation ont suivi 1'450 heures de formation, soit sur le site de Savatan, dans nos locaux, à l'Institut Suisse de police ou dans des entreprises spécialisées.



Agents de l'APOL en formation continue sur le site de l'Académie



Formation permis de conduire moto



Formation interne dans nos locaux



Cours communication et gestion des conflits

Personnel civil

Le personnel civil a participé à de nombreux cours de formation continue : informatique, juridique, responsable qualité, responsable du suivi du travail de l'apprentie, cours de communication et gestion des conflits, police du commerce, légalisation de l'occupation du domaine public, etc..

L'ensemble de ces formations s'est élevé à 143 heures.



Notre apprentie (au centre) testée lors d'une journée de formation continue des formateurs

Objectifs et axes principaux de prévention

Nos collaborateurs conduisent au quotidien nombre d'actions diverses et variées. Nous avons pour objectif premier que la prévention prime sur la répression. Ces propos ne sont pas un slogan mais une réelle action quotidienne.

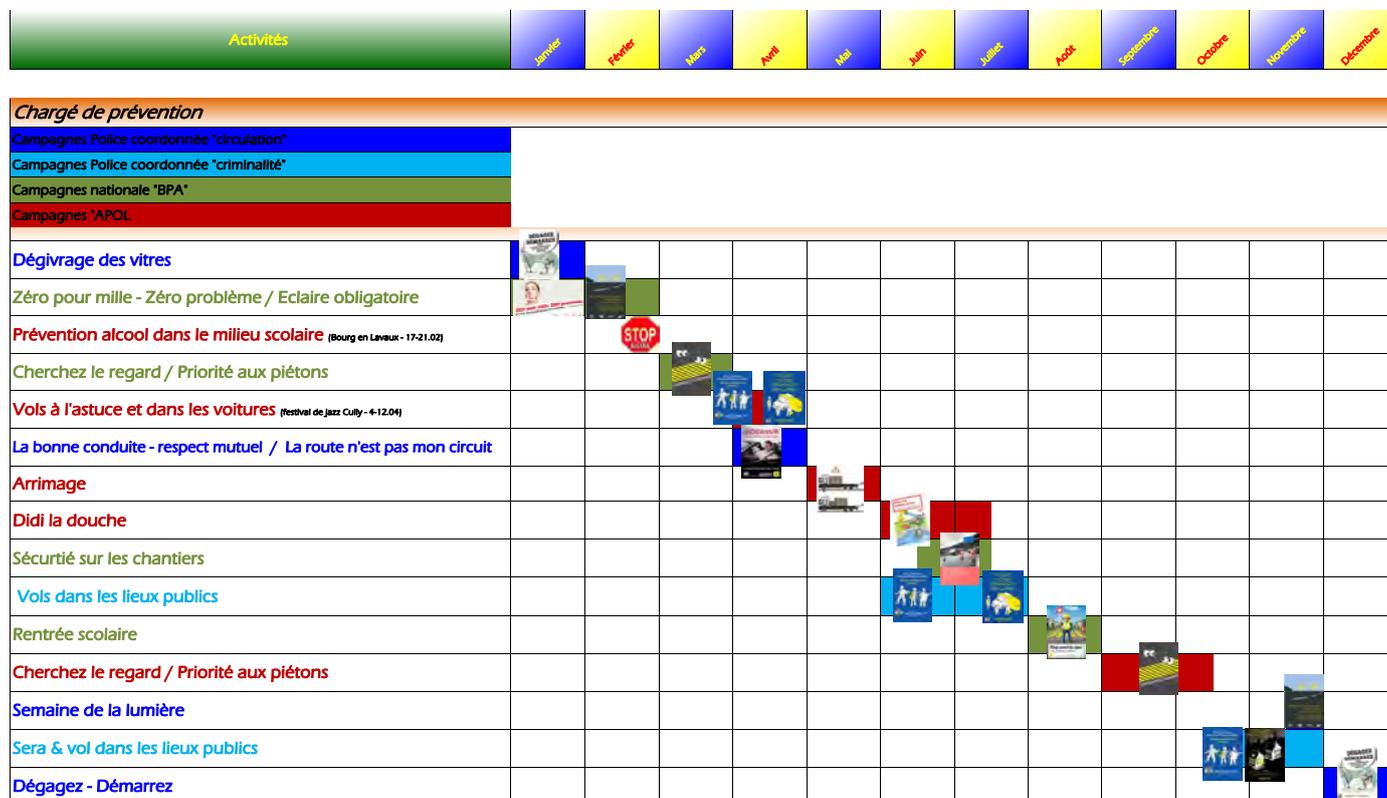
Ainsi, la police coordonnée met en place, sur l'entier du territoire vaudois, des concepts thématiques conjugués avec un calendrier déterminé. L'Association Police Lavaux dispose d'un chargé de prévention à 100 % qui, outre la formation d'adultes et la formation en milieu scolaire, conduit mensuellement des actions spécifiques aux problématiques rencontrées sur nos territorialités.

Sur proposition du Commandant, le Comité de direction a admis qu'il était nécessaire d'être présents, avec un stand de prévention, sur la plupart des manifestations régionales, dans les centres commerciaux, dans le milieu associatif et sur invitation d'entreprises ou de partenaires traditionnels.

Les actions de prévention sont aussi conduites par les collaborateurs en uniforme, par les assistants de sécurité publique en matière de gestion du stationnement et par le personnel affecté à la police du commerce.



Opérationnel - Campagne prévention 2014

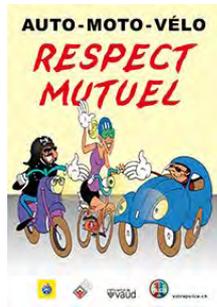


Campagnes d'affichage

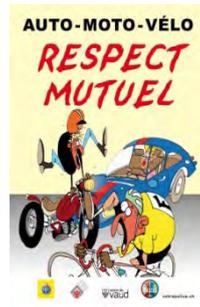
Prévention routière :



Dégagez Démarrez



Respect entre usagers



Prévention alcool



Rentrée scolaire



Priorité aux piétons



Inattention



Sécurité des ouvriers



La route n'est pas mon circuit



Phares allumés

Prévention des délits :



Cambrioleurs du crépuscule



Cambriolages vacances



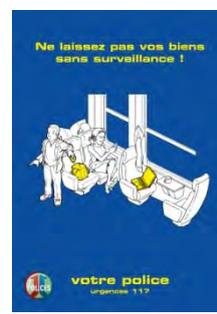
Cambriolages piscine/plage



Vol moteur de bateau



Vol dans les lieux publics



Campagnes APOL :



Prévention noyade



Responsabilités du conducteur

- En cas de contrôle, si le chargement est mal assuré, le **conducteur** sera puni de l'amende.
- En cas de perte de chargement, le **conducteur** sera dénoncé aux autorités compétentes; une amende lui sera décernée et il pourra se voir retirer son **permis de conduire**.

Les solutions existent



Pour tout renseignement, notre chargé de prévention est à votre disposition : campani@apol.ch - 021 / 791 31 31

Arrimage du chargement



Alcool chez les jeunes



**Actions spécifiques sur le
domaine public et sur le site de
manifestations d'importance**

Lutry

- Plage
- Marché hebdomadaire
- Centre commercial des *Moulins*
- Station-service
- Journée de la Mobilité
- Fête des Vendanges
- Marché de Noël



Journée de la Mobilité



Fête des Vendanges



Marché de Noël

Bourg-en-Lavaux

- Plage de Cully
- Cully Jazz
- Station-service
- Lavaux UP
- Marathon de Lausanne (Cully)



Cully Jazz Festival

Chexbres

- Centre commercial

Puidoux

- Centre commercial



Centres commerciaux de Chexbres et Puidoux

Formation et prévention liées au milieu scolaire

L'ensemble de nos collaborateurs a été engagé lors de la rentrée scolaire 2014. Cette action a été complétée par une visibilité accrue sur de nombreux points du réseau routier, par des informations publicitaires – bâches, affiches, distribution de flyers, actions de prévention sur les chaussées collectrices, sur les artères conduisant aux établissements scolaires et en connexité des sites de prises en charge des enfants par les bus scolaires.

Outre ces mesures spécifiques, nos collaborateurs exercent quotidiennement :

- une présence visible à proximité des écoles et collèges,
- des contrôles préventifs dans le périmètre immédiat des établissements scolaires,
- des contrôles spécifiques en matière de prévention de consommation de produits illicites.
- Notre chargé de prévention remet à chaque enfant des classes enfantines et premières primaires des équipements de visibilité spécifique.
- Notre chargé de prévention conduit chaque année, en partenariat avec les entreprises de transports affrétés par les communes, une campagne de sensibilisation sur l'usage de la ceinture, une méthodologie d'enseignement liée aux dangers de la route en quittant le véhicule de transport.
- En partenariat avec les directeurs des écoles et leurs doyens, nos personnels conduisent des actions particulières en matière de prévention diverse, jardin de circulation, distribution de flyers, rencontres avec des parents, rencontres avec des autorités, etc.



Notre chargé de prévention accompagné d'un transporteur scolaire dans les classes

Durant les mois de scolarisation, notre spécialiste a mis en place différentes actions à proximité des passages protégés, des cours sur un jardin de circulation mobile, etc.. Cela a représenté plus de 60 heures.



Puidoux - Jardin de circulation



Sécurité aux abords des routes

Instructions de prévention routière dans les classes

Dans le cadre de l'introduction de la loi sur l'organisation policière LOPV, les autorités cantonales ont décidé que les organisations policières avaient l'obligation d'assurer la formation et l'instruction des élèves scolarisés dans les classes des localités desservies par leurs organisations.

En réponse à cette nécessité, notre chargé de prévention a ainsi dispensé durant cet exercice :



Prévention routière décompte des heures par groupement scolaire

	Passage dans les classes
Établissement scolaire de Lutry	45:00
Établissement scolaire de Bourg-en-Lavaux	52:00
Établissement scolaire de Puidoux-Chexbres	43:00

TOTAUX **140:00**

Visibilité à proximité des établissements scolaires



Nos personnels ont assuré durant 2014 une présence visible, préventive, dissuasive, voire répressive, durant 320 heures, à proximité des établissements scolaires des communes desservies par l'organisation.

Action prévention et visibilité au Collège de La Croix

Campagne de prévention décompte des heures par commune

	Police-secours	Chargé de prévention Proximité et Partenariat	Totaux
Lutry	204:15	687:00	891:15
Chexbres	25:00	200:30	225:30
Puidoux	78:00	149:30	227:30
Rivaz	16:15	35:30	51:45
St-Saphorin	11:00	14:00	25:00
Bourg-en-Lavaux		67:45	267:45
	<i>Cully</i>	27:30	155:30
	<i>Epeesses</i>	6:00	29:45
	<i>Grandvaux</i>	21:15	72:15
	<i>Riex</i>	6:00	5:30
	<i>Villette</i>	7:00	4:45
TOTAUX	402:15	1354:15	1756:30

Bureau de prévention des accidents

L'Association a formé un collaborateur, sous l'autorité du Bureau de prévention des accidents, qui est à disposition des autorités exécutives partenaires, des sociétés locales ou privées, des organisateurs de manifestations et des populations pour dispenser tous conseils utiles en matière de prévention accidents.

Sous son autorité, il collabore avec les services techniques communaux pour la mise en place d'affiches de prévention en cohérence avec le calendrier des campagnes nationales.



Campagne d'affichage

Activités de police

Comme déjà mentionné, notre organisation fait partie intégrante du dispositif sécuritaire policier vaudois. En application de la loi sur l'organisation policière vaudoise, les policiers et policières des unités d'intervention et ceux de l'unité « Partenariat et proximité » conduisent au quotidien moult opérations, dont les essentielles se déclinent comme suit :

- constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés,
- auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentatives de vol avec effraction,
 - etc.
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts *RC*,
 - vols d'usage,
 - contrôles répressifs radar,
- violences conjugales,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêt,
- enquêtes administratives,
- rapports de naturalisation.



Accident de circulation



Contrôle de circulation

Pour exécuter l'ensemble des missions confiées et garantir une sécurité publique efficiente 24/24, 365 jours/an, il est nécessaire d'avoir à disposition des collaboratrices et collaborateurs parfaitement formés. Ainsi, nous disposons de quatre unités en tournus et une unité « Partenariat et proximité ».



Mise en cellule pour usages internes et au profit du Ministère public central

Les différents éléments statistiques découlant de l'activité de ce personnel sont relatés dans le présent rapport.

Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, nos collaborateurs sont engagés ponctuellement pour des actions diverses, recherches de personnes, recherches de véhicules, barrages, bouclages de zones, etc.. Ces actions découlent d'actes délictueux commis sur le canton, sur le plan romand ou national. L'engagement de nos agents varie du point de vue horaire en fonction de l'évolution des situations rencontrées.



Recherche de véhicule à la suite d'un braquage

L'unité de proximité garantit un contact quotidien avec les populations desservies. Ces collaboratrices et collaborateurs disposant d'une formation spécifique assurent moult enquêtes administratives au profit d'autorités diverses. Ils dispensent des conseils spécifiques aux services communaux, lors de la mise en place de chantiers d'importance, s'occupent de l'occupation du domaine public, signalent toutes situations inhabituelles en matière de mobilité, de propreté, de maintenance de certains équipements publics spécifiques, etc.. Nos formateurs assurent également nombre de prestations au profit de services partenaires, pompiers, PCI, etc..



Usage accru du domaine public



Légalisation d'un dispositif de signalisation de chantier et contrôle de son application

Décomptes des heures d'interventions en 2014 "codes 4-5-6-7"



		Bourg-en-Lavaux											Interventions	
		Lutry	Cully	Grandvaux	Villette	Epesses	Rieux	Total B-E-L	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin		
Janvier	PS	200:45	16:30	13:00	16:15	4:45	1:00	51:30	20:15	79:15	-	11:00	362:45	
	PROX - ASP	3:00	-	-	-	-	-	0:00	-	6:45	-	-	9:45	
Février	PS	203:45	22:00	24:30	5:00	4:00	1:00	56:30	20:15	96:15	15:30	14:30	406:45	
	PROX - ASP	4:00	2:15	-	-	-	-	2:15	0:30	-	-	-	6:45	
Mars	PS	259:30	18:30	25:15	9:15	26:00	6:30	85:30	19:45	122:15	12:45	7:45	507:30	
	PROX - ASP	32:00	6:15	8:15	-	-	-	14:30	3:00	2:30	1:30	1:30	55:00	
Avril	PS	207:45	422:00	5:15	9:15	1:30	0:30	438:30	31:45	104:30	12:30	4:00	799:00	
	PROX - ASP	10:45	90:30	1:30	0:00	0:00	0:00	92:00	2:30	3:15	4:15	1:00	113:45	
Mai	PS	271:00	37:00	19:00	18:45	5:00	0:00	79:45	21:00	146:30	10:45	9:00	538:00	
	PROX - ASP	52:15	1:45	6:00	2:45	24:00	0:45	35:15	3:45	4:30	1:00	2:45	99:30	
Juin	PS	355:00	37:15	24:15	15:00	14:45	3:00	94:15	19:00	112:45	19:30	8:15	608:45	
	PROX - ASP	23:30	56:45	4:45	0:30	1:45	1:30	65:15	0:30	0:30	5:15	0:30	95:30	
Juillet	PS	194:30	47:45	27:45	6:45	53:15	3:30	139:00	25:30	86:30	19:00	3:00	467:30	
	PROX - ASP	26:15	4:30	1:15	0:00	0:00	0:00	5:45	1:00	0:45	3:30	0:00	37:15	
Août	PS	337:00	39:45	16:45	27:30	42:00	4:00	130:00	17:15	93:30	16:45	24:45	619:15	
	PROX - ASP	17:00	17:30	0:00	0:00	0:00	0:00	17:30	0:30	2:45	6:15	2:00	46:00	
Septembre	PS	320:15	39:15	24:45	14:30	6:30	4:00	89:00	22:30	94:30	6:15	1:30	534:00	
	PROX - ASP	55:45	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	4:00	0:00	0:00	0:00	59:45	
Octobre	PS	259:15	52:15	38:45	15:45	16:15	1:30	124:30	43:45	150:30	8:00	5:30	591:30	
	PROX - ASP	99:45	14:45	0:00	0:45	1:30	0:00	17:00	1:30	0:00	0:00	3:30	121:45	
Novembre	PS	211:15	28:15	40:30	0:00	8:15	4:45	81:45	19:30	33:00	1:30	7:30	354:30	
	PROX - ASP	39:15	0:15	0:00	0:00	0:00	0:00	0:15	2:00	0:00	0:00	0:00	41:30	
Décembre	PS	202:30	17:15	23:00	6:15	0:00	0:00	46:30	14:15	45:00	0:00	3:00	311:15	
	PROX - ASP	33:15	1:00	2:45	0:00	0:00	0:00	3:45	5:00	1:15	0:00	1:30	44:45	
TOTALUX	PS	3022:30	777:45	282:45	144:15	182:15	29:45		274:45	1164:30	122:30	99:45	6100:45	
	PROX - ASP	396:45	195:30	24:30	4:00	27:15	2:15		24:15	22:15	21:45	12:45	731:15	
		3419:15	973:15	307:15	148:15	209:30	32:00		299:00	1186:45	144:15	112:30	6832:00	
		TOTALUX							PS	1416:45	TOTALUX			6100:45
									PROX - ASP	253:30				731:15
									Total B-E-L	1670:15	Total ensemble des communes			6832:00

Décomptes des heures effectuées sur les communes en 2014



		Lutry	Bourg-en-Lavaux				Total B-E-L	Chexbres	Puidoux	Rivaz	St-Saphorin	Totaux	Total par mois	
		Cully	Grandvaux	Villette	Epresses	Rieux								
Janvier	PS	2330:00	176:15	123:45	36:00	36:30	11:15	383:45	194:00	299:45	45:45	30:30	3283:45	4242:55
	PROX - ASP	432:45	202:15	32:45	26:00	19:45	18:45	299:30	186:30	35:25	2:45	2:15	959:10	
Février	PS	2282:30	152:00	138:00	28:15	32:15	16:00	366:30	191:00	286:45	54:00	44:00	3224:45	3878:40
	PROX - ASP	395:30	134:45	27:00	22:45	19:00	18:00	83:30	142:00	21:25	3:15	8:15	653:55	
Mars	PS	2516:00	190:00	169:15	39:15	57:45	26:30	482:45	239:30	383:00	63:45	44:00	3729:00	4763:10
	PROX - ASP	546:00	201:30	46:15	22:30	18:00	18:45	307:00	120:30	45:55	7:15	7:30	1034:10	
Avril	PS	2418:45	605:00	109:15	28:00	26:00	11:00	779:15	237:45	340:45	51:30	34:00	3862:00	5002:25
	PROX - ASP	455:30	326:15	30:45	25:15	28:30	21:45	432:30	183:45	46:55	13:00	8:45	1140:25	
Mai	PS	2472:00	191:00	119:15	46:30	36:00	14:15	407:00	240:00	367:15	54:45	40:15	3581:15	4934:55
	PROX - ASP	682:00	255:00	46:00	24:30	59:30	23:15	408:15	189:30	60:25	6:15	7:15	1353:40	
Juin	PS	2470:15	195:15	123:00	42:45	45:45	20:30	427:15	211:15	299:45	92:15	39:00	3539:45	4803:30
	PROX - ASP	564:45	242:15	48:30	27:15	28:15	21:45	368:00	238:45	50:00	32:15	10:00	1263:45	
Juillet	PS	2257:30	203:00	101:30	34:45	91:45	23:00	454:00	204:00	245:00	108:00	35:00	3303:30	4557:45
	PROX - ASP	695:45	231:30	38:00	25:15	32:30	22:00	349:15	144:15	39:00	19:00	7:00	1254:15	
Août	PS	2494:45	233:30	146:00	58:45	108:30	37:45	584:30	245:30	306:15	94:45	60:15	3786:00	4692:55
	PROX - ASP	539:15	129:30	31:15	17:30	21:00	17:45	217:00	96:45	38:55	8:30	6:30	906:55	
Septembre	PS	2740:45	225:15	151:15	70:45	58:30	30:15	536:00	256:00	287:30	68:15	47:00	3935:30	4927:30
	PROX - ASP	591:00	141:45	34:45	18:00	26:30	21:00	242:00	127:15	23:00	5:45	3:00	992:00	
Octobre	PS	2705:15	263:30	169:45	61:00	75:45	27:15	597:15	319:30	378:00	71:45	44:15	4116:00	4926:25
	PROX - ASP	498:00	116:00	25:00	19:15	27:45	21:00	209:00	82:45	15:55	4:45	0:00	810:25	
Novembre	PS	2548:15	215:30	195:45	47:45	56:30	38:30	554:00	219:15	224:45	45:15	51:30	3643:00	4618:40
	PROX - ASP	671:15	134:00	23:00	21:30	18:15	18:00	214:45	73:00	15:25	0:15	1:00	975:40	
Décembre	PS	2417:05	214:15	201:30	43:00	47:15	16:45	522:45	226:15	244:30	41:15	46:30	3498:20	4429:30
	PROX - ASP	489:15	162:00	39:15	24:30	22:30	22:00	270:15	123:15	33:10	6:30	8:45	931:10	
TOTAUX	PS	29653:05	2864:30	1748:15	536:45	672:30	273:00		2784:00	3663:15	791:15	516:15		
	PROX - ASP	6561:00	2276:45	422:30	274:15	321:30	244:00		1708:15	425:30	109:30	70:15		
		36214:05	5141:15	2170:45	811:00	994:00	517:00		4492:15	4088:45	900:45	586:30		
								TOTAUX	PS	6095:00			43502:50	
									PROX - ASP	3539:00			12413:30	
								Total B-E-L		9634:00			Total ensemble des communes	55778:20

Police administrative

La police administrative est subdivisée en plusieurs entités spécifiques :

- ♦ Les services généraux
- ♦ L'intendance
- ♦ La police du commerce
- ♦ La chancellerie
- ♦ L'office du stationnement
- ♦ Le bureau du radar
- ♦ Les réceptions
- ♦ Les assistants de sécurité publique.

Police du commerce

Le responsable de la police du commerce, activité civile dont la formation est reconnue par l'Etat, s'occupe de la délivrance des autorisations de manifestations – plus de 1'600 – que nous avons à gérer sur notre territoire. Ce collaborateur est à disposition des communes partenaires, des commerçants, du monde sociétal, des organisateurs de manifestations sportives ou diverses, permettant ainsi l'anticipation du bon déroulement de celles-ci.

Conformément à la loi sur l'économie, il procède à des contrôles réguliers en matière d'hygiène, de contrôle des prix, dans les commerces, restaurants, marchés hebdomadaires et sur les stands de ventes diverses implantés dans les grandes manifestations régionales (Cully Jazz, Fête des Vendanges, etc.). En outre, il assure, dans certaines communes partenaires, la délivrance d'autorisations de collectes, d'autorisations de ventes d'or, d'autorisations pour commerces itinérants, d'autorisations pour manifestations, marchés, brocantes, d'autorisations pour appareils automatiques à prépaiement, des patentes de ventes de tabac, le contrôle des prix, le contrôle de la provenance des marchandises dans les commerces, la délivrance d'autorisation pour poses de banderoles publicitaires, la préparation de dossiers pour la délivrance de licences d'établissements publics, la délivrance des autorisations pour lotos et tombolas, la gestion administrative de certaines installations portuaires.



*Contrôle dans un établissement public
par le responsable de la police administrative*

Les mesures de prévention et de sécurisation du domaine public à l'occasion d'importantes manifestations ont démontré leur efficacité. En effet, nous ne recensons aucun incident majeur lorsque certaines chaussées sont utilisées temporairement à des fins de stationnement, notamment sur les communes de Bourg-en-Lavaux, Saint-Saphorin, Chexbres et Rivaz.

La rigueur des engagements, conjuguée avec une cohabitation correcte entre visiteurs et résidents, nous a permis d'obtenir les autorisations cantonales annuelles idoines pour l'année 2014.

Au total, l'APOL s'est occupée de 1'658 manifestations durant cet exercice.



Sécurisation d'un exercice du SDIS sur la territorialité de Chexbres

Engagement des auxiliaires pour les manifestations

	SCP	Auxiliaires de parcage	PCi	SDIS	Sécurité privée	
Lutry	0:00	0:00	330:00	230:00	2740:30	
Chexbres	0:00	0:00	0:00	0:00	12:00	
Puidoux	0:00	0:00	0:00	0:00	0:00	
Rivaz	8:00	0:00	0:00	20:00	0:00	
St-Saphorin	254:00	0:00	0:00	0:00	109:30	
	236:00	290:45	2716:00	286:00	501:30	
Bourg-en-Lavaux	<i>Cully</i>	<i>144:00</i>	<i>85:30</i>	<i>2716:00</i>	<i>286:00</i>	<i>468:30</i>
	<i>Epesses</i>	<i>80:00</i>	<i>23:30</i>	<i>0:00</i>	<i>0:00</i>	<i>9:00</i>
	<i>Grandvaux</i>	<i>12:00</i>	<i>161:45</i>	<i>0:00</i>	<i>0:00</i>	<i>0:00</i>
	<i>Riex</i>	<i>0:00</i>	<i>17:00</i>	<i>0:00</i>	<i>0:00</i>	<i>0:00</i>
	<i>Villette</i>	<i>0:00</i>	<i>3:00</i>	<i>0:00</i>	<i>0:00</i>	<i>24:00</i>
TOTAUX	498:00	290:45	3046:00	536:00	3363:30	



**Permissions de café - Bulletins d'hôtel -
Manifestations contrôlées - Affichage**

	Permissions de café	Nuitées	Manifestations contrôlées	Affichage
Lutry	23	15'643	556	76
Chexbres	5	10'941	186	0
Puidoux	16	6'030	79	0
Rivaz	**	696	22	0
St-Saphorin	**	0	91	0
Bourg-en-Lavaux	0	34'874	724	0
	<i>Cully</i>	**	33'522	286
	<i>Epresses</i>	**	0	95
	<i>Grandvaux</i>	**	1'352	176
	<i>Riex</i>	**	0	82
	<i>Villette</i>	**	0	85
TOTAUX	44	68'184	1'658	76

Autorisations pour manifestations

	Permis temporaires	Tombolas	Lotos
Lutry	46	10	4
Chexbres	**	**	**
Puidoux	**	**	**
Rivaz	**	**	**
St-Saphorin	**	**	**
Bourg-en-Lavaux	61	0	0
	<i>Cully</i>	28	**
	<i>Epresses</i>	4	**
	<i>Grandvaux</i>	12	**
	<i>Riex</i>	3	**
	<i>Villette</i>	14	**
TOTAUX	107	10	4

** traités par les Greffes communales

Office du stationnement

Le personnel de l'Office du stationnement est subdivisé en trois secteurs d'activités distincts.

Radars

Le contrôle du respect des vitesses sur les artères des territorialités desservies fait partie intégrante des obligations du cahier des charges découlant de la Loi sur l'organisation policière vaudoise.

L'organisation partage avec une autre association de police les équipements de contrôles, à savoir un véhicule spécifique équipé du matériel nécessaire ainsi qu'un pistolet laser.

Nous précisons également que, contrairement à d'autres corps de police, l'APOL ne dispose pas de radariste à temps complet. Les contrôles s'effectuent en fonction des requêtes des autorités exécutives, des pétitions d'habitants de quartier, de voisins de routes à fort trafic et, bien évidemment, lorsqu'un problème lié à l'accidentologie est décelé.



D'autre part, nous renforçons notre présence à proximité des établissements scolaires, des établissements médico-sociaux, sur les zones de chantier, etc..

Les autorités politiques qui suivent attentivement les résultats des contrôles exercés sont particulièrement surprises par le nombre de contraventions relevé sur une période horaire qui est relativement restreinte. Les membres du Comité de direction ont demandé au Commandant de tenter d'établir un profil du conducteur en infraction. Il ressort qu'une partie importante des amendes d'ordre s'effectue aux heures de transit. Nous précisons que le 80,50 % des conducteurs amendés ne sont pas domiciliés sur les territorialités desservies. D'autre part, les éléments en notre possession démontrent que nous avons, sur nos chaussées, plus de 6'000'000 de véhicules en transit chaque année et que seul le 0,33 % est dénoncé.



Il est nécessaire de préciser que, sur la plupart des sites contrôlés, nous positionnons notre afficheur de vitesse préventif avant les opérations de contrôle.

Les vitesses les plus élevées ont été relevées sur les routes de :

Localité	Rue	Vitesse autorisée	Vitesse maximale mesurée
▪ Puidoux	R.C. 780-B-P	80	156
▪ Puidoux	route des Thioleyres, Pra Vacherin	60	116
▪ Lutry	route du Landar	60	109
▪ St-Saphorin	route cantonale Chardonne-Chexbres	80	107
▪ Villette	route de Lausanne	60	106
▪ Lutry	route de la Conversion	50	96
▪ La Croix-sur-Lutry	route des Monts-de-Lavaux	50	93
▪ Rivaz	R.C. 780-B-P	60	88
▪ Grandvaux	Le Tronchet	50	87
▪ St-Saphorin	R.C. 780-B-P	60	86
▪ Puidoux	route du Vergnolet	50	85
▪ Lutry	route du Landar	50	78
▪ Cully	route de la Corniche	50	76
▪ Chexbres	route de Chardonne	60	74
▪ Grandvaux	route du Signal	50	68

Infractions radar

	Avis d'infraction	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère Public	Rapports Ministère Public
Lutry	6'936	599	168	152	20	16
Chexbres	33	1	2	1	21	0
Puidoux	8'611	830	254	237	69	88
Rivaz	253	19	4	4	1	1
St-Saphorin	1'080	86	17	16	0	0
Bourg-en-Lavaux	2'681	221	39	38	5	5
Cully	118	3	2	1	0	0
Epesses	4	0	0	2	0	0
Grandvaux	127	10	3	3	0	0
Riex	10	3	0	0	0	0
Villette	2'422	205	34	32	5	5
TOTAUX	19'594	1'756	484	448	116	110

Gestion du trafic

Le Commandant et le responsable du droit sur la circulation routière fournissent aux communes partenaires de nombreux conseils techniques et exécutent différents mandats en matière de gestion du trafic et du stationnement. La Police Lavaux dispose de deux appareils techniques bien spécifiques : un compteur de charges et un afficheur de vitesse préventif. Ce dernier équipement est régulièrement positionné sur les différentes chaussées de la région avant des contrôles radar répressifs. Ainsi, nous essayons de sensibiliser les conducteurs quant au respect des différentes législations. Le compteur de charge, dispositif quasi invisible de l'utilisateur, permet d'exécuter des relevés de vitesse, de mouvements de véhicules – camions – piétons, etc., par sens de circulation et par tranches horaires.

Les relevés provenant de cet appareil sont régulièrement fournis au bureau d'ingénieurs en trafic et permettent une économie financière substantielle des communes partenaires. Dits relevés assurent également une source de renseignements précieuse pour les Municipalités qui doivent répondre à des pétitions de riverains.



Dispositif compteur de charges trafic et piétons

Assistants de sécurité publique

Leurs missions quotidiennes :

- contrôler le respect des règles de stationnement sur le domaine public,
- contrôler le respect du stationnement sur les différents parkings communaux,
- contrôler le respect du stationnement sur certains domaines privés communaux,
- assurer la maintenance des appareils à prépaiement,
- récolter la monnaie,
- renforcer le personnel policier lors d'événements particuliers,
- gérer la signalisation mobile inhérente aux manifestations,
- assurer des travaux de maintenance sur la signalisation horizontale et verticale.





Remise d'un avertissement à un automobiliste

APOL
ASSOCIATION POLICE LAVAUX

Madame, Monsieur,

La direction de l'Association Police Lavaux est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

Elle se permet cependant de vous faire remarquer que vous avez commis une infraction à la législation routière, soit :

Convaincue qu'à l'avenir vous vous conformerez aux dispositions légales en vigueur, elle renonce à vous infliger une amende d'ordre ou à faire dresser un procès-verbal et vous souhaite une agréable journée.

Association Police Lavaux
La direction

N° de plaque : _____
Lieu : _____
Date : _____

En 2014, ils ont délivré 5'477 avertissements

Avertissements donnés

		Fichets délivrés
Lutry		2'815
Chexbres		378
Puidoux		393
Rivaz		78
St-Saphorin		133
		1'680
Bourg-en-Lavaux	<i>Cully</i>	968
	<i>Epesses</i>	215
	<i>Grandvaux</i>	345
	<i>Riex</i>	71
	<i>Villette</i>	81

TOTAUX **5'477**

**Bureau du radar
Office du stationnement
Commission de police**

Il gère le suivi :

- des contraventions,
- du bureau du radar,
- des défenses publiques,
- des infractions au règlement communal dont notamment :
 - identifications des conducteurs en infraction,
 - rappels après le délai de 30 jours,
 - remboursements des contraventions payées en sus,
 - correspondance diverse (maintiens et annulations d'amendes – demandes de renseignements),
 - rédactions d'ordonnances pénales,
 - sommations,
 - derniers avertissements,
 - arrangements de paiement,
 - réquisitions de poursuite,
 - mainlevées définitives,
 - conversions des amendes en peines privatives de liberté,
 - convocations à des commissions de police,
 - rédactions de sentences,
 - transmissions des recours auprès du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois.



Contrôle du respect du stationnement sur un parking

Amendes d'ordre délivrées

	Parcage	Circulation	Totaux	Rappels	Rapports	
Lutry	6'326	1'193	7'519	1'771	494	
Chexbres	2'041	108	2'149	526	121	
Puidoux	190	560	750	204	53	
Rivaz	122	57	179	53	16	
St-Saphorin	108	6	114	27	13	
Bourg-en-Lavaux		2'515	239	2'754	796	241
	<i>Cully</i>	1'897	123	2'020	595	180
	<i>Epesses</i>	189	31	220	61	19
	<i>Grandvaux</i>	254	49	303	85	28
	<i>Rieux</i>	93	7	100	29	8
	<i>Villette</i>	82	29	111	26	6
TOTAUX	11'302	2'163	13'465	3'377	938	

Sentences municipales

	Dénoncations en commission de police "AO"				Dénoncations en commission de police "RP"				
	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais	Nombre	Montant encaissé	Sommation	Frais	
Lutry	215	7'240.00	75	6'808.10	134	13'290.00	4	4'020.00	
Chexbres	68	1'780.00	44	1'940.00	4	800.00	2	160.00	
Puidoux	29	960.00	24	680.00	8	1'120.00	3	480.00	
Rivaz	5	140.00	2	120.00	0	0.00	0	0.00	
St-Saphorin	7	240.00	1	240.00	1	0.00	0	0.00	
Bourg-en-Lavaux		4'220.00	107	3'920.00	41	5'220.00	10	1'370.00	
	<i>Cully</i>	128	3'480.00	81	3'220.00	30	3'440.00	9	820.00
	<i>Epesses</i>	15	160.00	14	120.00	3	600.00	0	120.00
	<i>Grandvaux</i>	11	300.00	4	260.00	5	630.00	0	310.00
	<i>Rieux</i>	6	120.00	4	100.00	1	150.00	0	40.00
	<i>Villette</i>	7	160.00	4	220.00	2	400.00	1	80.00
TOTAUX	491	14'580.00	253	13'708.10	188	20'430.00	19	6'030.00	

Ordonnance pénale

		Radar			
		Nombre	Montant encaissé	Sommaton	Frais
Lutry		500	21'450.00	12	10'520.00
Chexbres		7	280.00	5	200.00
Puidoux		729	36'420.00	267	16'755.25
Rivaz		17	980.00	0	400.00
St-Saphorin		72	3'047.00	39	1'535.00
Bourg-en-Lavaux		165	6'240.00	46	3'980.00
	<i>Cully</i>	3	120.00	2	120.00
	<i>Epesses</i>	0	0.00	0	0.00
	<i>Grandvaux</i>	2	360.00	2	280.00
	<i>Rieux</i>	1	0.00	1	0.00
	<i>Villette</i>	159	5'760.00	41	3'580.00

TOTAUX	1'490	68'417.00	369	33'390.25
---------------	--------------	------------------	------------	------------------

Défenses publiques

		Dénoncations provenant de privés			
		Nombre	Montant encaissé	Sommaton	Frais
Lutry		63	5980.00	12	2220.00
Chexbres		7	910.00	0	280.00
Puidoux		69	9420.00	9	3230.00
Rivaz		0	0.00	0	0.00
St-Saphorin		0	0.00	0	0.00
Bourg-en-Lavaux		13	1430.00	0	520.00
	<i>Cully</i>	6	520.00	0	240.00
	<i>Epesses</i>	0	0.00	0	0.00
	<i>Grandvaux</i>	7	910.00	0	280.00
	<i>Rieux</i>	0	0.00	0	0.00
	<i>Villette</i>	0	0.00	0	0.00

TOTAUX	152	17740.00	21	6250.00
---------------	------------	-----------------	-----------	----------------

Suivi des ordonnances pénales

	Conversions en heures d'intérêt général	Recours traités en commission de police	Demande de solvabilité	Poursuites	Transmissions des dossiers à l'Office d'exécution des peines	Transmissions des dossiers au Ministère public central
Lutry	2	69	90	117	80	2
Chexbres	1	3	15	15	7	0
Puidoux	0	12	56	66	31	0
Rivaz	0	1	0	0	0	0
St-Saphorin	0	1	4	4	2	0
Bourg-en-Lavaux	0	13	42	39	23	0
Cully	0	10	22	18	14	0
Epesses	0	0	3	3	1	0
Grandvaux	0	2	8	8	1	0
Riex	0	0	3	2	0	0
Villette	0	1	6	8	7	0
TOTAUX	3	99	207	241	143	2

Correspondance Commission de police

	Commission de police "AO"	Commission de police "RP"	Commission de police "DP"	Commission de police "Radar"
Lutry	398	116	93	337
Chexbres	103	5	8	6
Puidoux	76	5	52	494
Rivaz	2	0	0	12
St-Saphorin	1	0	0	49
Bourg-en-Lavaux	220	54	24	115
Cully	144	49	15	6
Epesses	21	3	0	0
Grandvaux	26	2	9	7
Riex	14	0	0	1
Villette	15	0	0	101
TOTAUX	800	180	177	1'013

Stationnement à prépaiement



AUTORISATION DE PARCAGE TEMPORAIRE VALABLE UNIQUEMENT SUR LES ZONES PAYANTES ET À TEMPS LIMITÉ

Bourg-en-Lavaux Chexbres Lutry Paludoz Rivaz Saphorin

Gratifier les emplacements communaux - assise - assise - assise - assise - assise

Année	2011	2012	2013	2014				
Mois	JAN	FEV	MAR	AVR				
	MAI	JUIN	JUIL	AOU				
	SEP	OCT	NOV	DEC				
Jour	1	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31	
Période	6h00-19h00							

USAGE UNIQUE
OFFICE DU STATIONNEMENT
Réception ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30
Tél. 021 791 11 21 contact@apol.ch www.apol.ch
Route de Lavaux 216, 1095 Lutry

Votre organisation sécuritaire, en accord avec les autorités exécutives, a développé une panoplie importante de dispositifs permettant à l'automobiliste désireux de faire un usage accru du domaine public en matière de stationnement de s'acquitter de la taxe y afférente, notamment par :

- abonnement inter-parkings,
- dispositifs macarons,
- paiements horaire,
- paiements par dispositif AllPark,
- paiements par dispositif électronique sur certains parcomatiques,
- cartes à gratter,
- espaces de location du domaine public dans le cadre de chantiers importants,
- paiements en euros sur certains parcomatiques.



COMMUNE DE CHEXBRES

Secteurs

Ch. de l'Armalier, Ch. Auguste-Piccard (ex-Crabier), Le Rouvresard, Rue du Bourg, Rue de Bourg-de-Petit (Sud), Ch. de Champ-Éclairé, Ch. de la Chapelle, Route de Châtrons, Ch. de Châtrons, Ch. de Châtrons, Ch. du Colland, Ch. de Dard, Ch. de Frel, Place de la Gare, Place du Cour d'Or, Ch. du Mur-Blanc, Pl. derrière le Mont.

A Contrat d'abonnement – résident

Nom & prénom: _____
Adresse: _____
Localité: _____
Tél. privé: _____ Propriétaire: _____
Si vous n'êtes pas propriétaire d'un véhicule: _____

A partir du: _____
Durée: _____ (maximum 1 an)
DPP: joints une copie de permis de circulation

S'agissant des pages « Conditions »



Commune de Bourg-en-Lavaux
Office du stationnement

MACARON – SECTEUR B

N° de la carte: _____
N° d'immatriculation du véhicule: _____
Validité: _____
Délivré le: _____



Le ticket de stationnement électronique

Simplifiez vous la vie et stationnez malin!

Simple
Confortable
Economique
Rapide...
...sans sortir de votre voiture!



Novopark Monthey SA - Av. de la Gare 44 - 1870 Monthey



Commune de Lutry
Office du stationnement
Direction de l'APOL

ABONNEMENT INTER-PARKING

N° de la carte: _____
N° d'immatriculation du véhicule: _____

**Possession – Combe – Vaudaire
Savuit – Corsy – La Croix**

Délivré le: _____



Commune de Bourg-en-Lavaux
Office du stationnement

MACARON – SECTEUR A

N° de la carte: _____
N° d'immatriculation du véhicule: _____
Validité: _____
Délivré le: _____



Commune de Bourg-en-Lavaux
Office du stationnement

MACARON – SECTEUR C

N° de la carte: _____
N° d'immatriculation du véhicule: _____
Validité: _____
Délivré le: _____

Signalisation et marquage

Lors de la mise en place de l'Association Police Lavaux, le groupe de travail et le Commandant avaient proposé aux différentes municipalités partenaires la possibilité de faire exécuter par nos personnels divers travaux inhérents à la signalisation routière, verticale et horizontale.



L'expérience a démontré que cette offre correspondait à un réel besoin et que nos collaborateurs pouvaient garantir, quasi dans l'immédiat, des travaux urgents ou des petits travaux de maintenance.

Durant cet exercice, ils ont exécuté 528 heures de travaux de maintenance.



Les assistants de sécurité publique effectuent toute la mise en place de la signalisation mobile pour l'entier des manifestations dont nous avons donné les autorisations.

Ils assurent également toute la structure signalétique pour de grandes manifestations type Lausanne Marathon, Cully Jazz, Lavaux Up, Fête des Vendanges, etc..



Événements particuliers et prestations à tiers

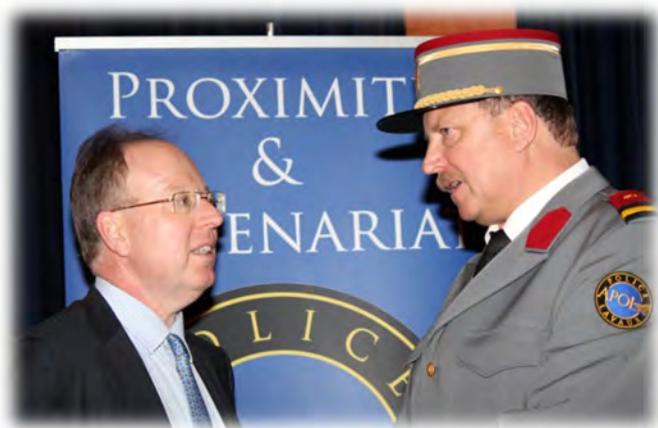
Formation spécifique

Soucieux d'avoir d'excellentes relations avec les services partenaires, nos collaborateurs-instructeurs participent chaque année à des formations diverses au profit des communes, de la protection civile, des SDIS, des samaritains, etc.. Durant cet exercice, cela a représenté 82 heures.



Rapport de police 2013

Le traditionnel rapport de police s'est déroulé le 6 mars 2014 à la Salle du Monde à Grandvaux. Cette manifestation, suivie par les représentants des autorités cantonales, la députation, les conseils communaux et les municipalités de la région, permet de relater l'activité de notre organisation.





Les représentants des polices romandes, de l'armée et des différents services partenaires qui oeuvrent au quotidien avec nos collaborateurs participent également à cet événement officiel.



Journée JOM

Notre association de police participe également aux journées « JOM » – découverte des métiers par les jeunes adolescents.

En date du 13 novembre, nous avons reçu huit enfants et leur avons donné un aperçu des multiples activités de notre organisation.



Organisation d'une battue



Remise de flyers de prévention

Journée de bénévolat

Le Corps de Police Lavaux, première organisation policière à être accréditée sur le plan cantonal vaudois, a décidé de marquer cet événement important de manière tangible.

Sur proposition du Commandant, une partie du personnel, accompagné d'un représentant politique, a décidé d'offrir une journée de son temps libre au profit de la collectivité. Le choix des collaborateurs s'est porté sur le Parc naturel régional Gruyère et Pays-d'Enhaut.

Cette journée a été organisée le samedi 28 juin 2014, sur la commune de Rossinière, alpage de Culand. Les 17 collaborateurs présents, accompagnés de l'amodiateur Monsieur Grégoire Martin, ont procédé à des travaux d'essertage sur la Chau-de-Culand. Un engagement important a permis d'atteindre largement les objectifs fixés par l'exploitant. De par l'action conduite, il a été permis de maintenir en état le pâturage avant que la forêt n'empiète sur ces terrains particulièrement abrupts.

Au terme de la journée, le personnel a exprimé sa vive satisfaction d'avoir pu apporter son concours au Parc naturel et il a été particulièrement sensible à l'accueil réservé par la famille de l'exploitant.

Cette action a pu être concrétisée avec le soutien des responsables du Parc naturel et de l'Office du tourisme de Château-d'Oex.



Concours de tir

Le Commandant et son Etat-major ont perpétué le traditionnel concours de tir avec les représentants du Comité de direction, les municipalités partenaires, les procureurs de la région, les chefs de service avec lesquels nos collaborateurs travaillent en partenariat au quotidien.



Journée Portes ouvertes

Le Conseil intercommunal et ses diverses commissions ont estimé que le personnel de l'Association effectuait au quotidien un travail de qualité au profit de la collectivité régionale. Il a été demandé au Commandant de planifier une journée « portes ouvertes » permettant ainsi à la population de mieux connaître les activités exécutées par l'Association et ainsi lui laisser l'opportunité de côtoyer les collaboratrices et collaborateurs de l'APOL.

Cette manifestation, qui s'est déroulée le 3 octobre 2014 entre 15 heures et 21 heures, a rencontré un très vif succès. Elle a permis à environ un millier de personnes de visiter nos locaux et nos équipements.



Organisation et gestion d'une crise au profit d'une collectivité

1.1. Mandat :

Le Commandant du SDIS Portes de Lavaux et le Commandant de l'APOL ont été mandatés en toute confidentialité par le Syndic de Lutry et le Secrétaire municipal pour procéder à un exercice catastrophe communal avec engagement des cadres des différents services, déplacement de ceux-ci au PC de conduite et appel à différents partenaires externes.

A traiter par :
Commandants SDIS et APOL

Délai :
15 novembre 2014

1.2. Objectifs de l'exercice :

- Vérifier les coordonnées téléphoniques et adresses mail des membres de la Municipalité et des cadres de l'administration à engager.
- Déterminer leur temps de déplacement.
- Examiner les moyens de communication mis à disposition.
- Analyser les moyens.
- Analyser l'environnement du poste de conduite.
- Tester la réactivité des intervenants.
- Tester l'efficacité des décisions prises.



Cet exercice s'est déroulé le samedi 1^{er} novembre 2014 dans les locaux de Lutry, entre 8 heures et 14 heures. Le Commandant de police avait été désigné par Monsieur le Syndic en qualité de Chef Etat-major.

Soirée du personnel

L'Association Police Lavaux, soucieuse de fédérer et de remercier ses personnels, a renouvelé sa traditionnelle soirée des collaboratrices et collaborateurs. Celle-ci s'est déroulée le 19 décembre 2014, peu avant les fêtes de fin d'année, dans la salle du Collège de La Croix, à Lutry. Cette manifestation a connu un réel succès puisque nous recensons 78 participants.



Plans de chantiers

Dans le cadre de ses missions annexes, les collaborateurs spécialisés de l'organisation dressent, à l'intention des entreprises ou des propriétaires fonciers, des plans officiels découlant de la mise en place d'une signalétique provisoire dans le cadre de la gestion des circulations ou stationnement à proximité du site des travaux.

61 plans de signalisation de différents chantier ont été établis. D'autre part, l'APOL a effectué 11 publications.



Chantier Route du Landar – Corsy
14 au 24 avril 2014



Adj RUMO – 27.03.2014

Aperçu événementiel

- 1^{er} janvier 2014 Chexbres Appel pour des jeunes tirant des fusées sur les voitures. Patrouille sur place, contrôles.
- 9 janvier 2014 Lutry Un jeune homme est agressé par trois adolescents, coups et vol d'un téléphone portable.
- 11 janvier 2014 Lutry Une passante signale avoir reçu un seau d'eau sur la tête. La patrouille se rend sur place et rencontre des fillettes s'amusant à viser une grille d'égout.
- 18 janvier 2014 Lutry Appréhension d'une personne en fuite d'un hôpital psychiatrique. La patrouille la remet au personnel de l'établissement.
- 24 janvier 2014 Cully Signalement de deux individus au comportement équivoque, rôdant depuis une semaine autour d'un bâtiment. Passages préventifs des patrouilles.
- 1^{er} février 2014 Lutry Assistance à une dame ivre ayant besoin d'aide pour rentrer à son domicile.
- 2 février 2014 Grandvaux Bagarre entre voisins au moyen de barres de fer et spray au poivre. Patrouille sur place. Ambulance engagée.
- 12 février 2014 Puidoux Une personne a été mordue par un chien lors de son jogging. Patrouille sur place.
- 18 février 2014 Rieux Demande d'assistance d'une femme dont l'ami consomme de la cocaïne. Mesures d'éloignement demandées. Patrouilles préventives.
- 21 février 2014 Grandvaux Mise en mouvement fortuite d'un véhicule qui est tombé sur une route cinq mètres plus bas.
- 3 mars 2014 Epresses Vol par introduction clandestine dans un appartement. Patrouille sur place.
- 9 mars 2014 Lutry Des enfants lancent de l'eau sur les voitures circulant sur l'autoroute. Recherches dans le secteur.
- 10 mars 2014 Cully Signalement d'une vingtaine de jeunes s'insultant sur le quai de la gare. A l'arrivée de la patrouille, les jeunes avaient pris le train.
- 18 mars 2014 Lutry Interpellation d'un homme travaillant sans permis de travail.
- 19 mars 2014 St-Saphorin Accident de circulation entre une voiture et un motard. Blessé, le motard est acheminé à l'hôpital par l'ambulance.
- 22 mars 2014 Pully Collaboration interpolice pour une intervention au centre EVAM.
- 3 avril 2014 Puidoux Un scooter a été renversé par une voiture ayant pris la fuite. Scootériste blessé et acheminé à l'hôpital.
- 3 avril 2014 Lutry Assistance à une dame en détresse ayant avalé un grand nombre de médicaments. Ambulance demandée par la patrouille.
- 16 avril 2014 Lutry Une jeune fille de type gitan a été surprise sur un balcon par la propriétaire ; s'est enfuie à sa vue.
- 24 avril 2014 Villette Appel d'une habitante pour un jeune chevreuil se baladant dans les propriétés. Garde-faune avisé.
- 28 avril 2014 Puidoux Violences conjugales entre un mari et son épouse. L'épouse est accompagnée par la patrouille dans un centre social.
- 1^{er} mai 2014 Lutry Bagarres entre deux personnes au sujet du non paiement d'un loyer. Situation assainie à l'arrivée de la patrouille.

- 6 mai 2014 Grandvaux Inquiétude pour une ânesse ayant du mal à mettre bas son petit. Patrouille sur place et recherche du propriétaire.
- 8 mai 2014 Puidoux Signalement de deux braconniers sillonnant la région. Patrouille sur place avec le garde-chasse. Recherches.
- 21 mai 2014 Chexbres Début d'incendie dans un talus en bordure de l'autoroute. Provient probablement d'un mégot jeté depuis un véhicule sur l'autoroute. Feu maîtrisé par les pompiers.
- 29 mai 2014 Lutry Un renardeau s'est suicidé sous le train. Un deuxième attend sur le quai. Patrouille sur place.
- 3 juin 2014 Lutry Arrestation de trois individus chargeant du cuivre dans un fourgon immatriculé en Espagne.
- 10 juin 2014 Puidoux Interception d'un conducteur flashé à 151 km/h sur un tronçon limité à 80 km/h.
- 17 juin 2014 Rivaz Un habitant signale la présence de squatters dans une maison inoccupée.
- 21 juin 2014 Epresses Tapage nocturne provenant d'une fête en forêt.
- 27 juin 2014 Rivaz Interpellation de deux jeunes filles en fuite d'un foyer.
- 1^{er} juillet 2014 Cully Contrôle de circulation – Interception d'un conducteur en état d'ivresse qualifiée.
- 3 juillet 2014 Lutry Camion renversé sur la chaussée, conducteur blessé. Appel aux pompiers pour une fuite de carburant.
- 4 juillet 2014 Puidoux Signalement d'un troupeau de vaches au milieu de la route. Patrouille sur place.
- 16 juillet 2014 Riex Biche heurtée par un scootériste. Ce dernier est légèrement blessé et son véhicule endommagé.
- 19 juillet 2014 Lutry Signalement de la disparition de deux enfants de 6 et 4 ans ayant quitté leur domicile. Recherches effectuées par plusieurs patrouilles. Les enfants ont rejoint leur domicile quelques heures plus tard.
- 1^{er} août 2014 Lutry Signalement de deux adolescents se trouvant au port et montant sur les bateaux. Interpellation par la patrouille et remise des jeunes à leurs parents.
- 7 août 2014 Saint-Saphorin Éboulement sur un chantier pouvant causer un danger pour les usagers de la route. Sécurisation des lieux par la patrouille.
- 10 août 2014 Lutry Accident de circulation avec dégâts matériels. Un fourgon est encastré dans un arbre, le chauffeur en ayant perdu la maîtrise en voulant éviter un chat.
- 25 août 2014 Cully Signalement d'un homme dormant sur un banc sur un chemin donnant accès à la plage. Patrouille sur place, recherches dans le secteur.
- 31 août 2014 Chexbres Nuisances sonores provenant d'un établissement public à 0200. Demande de fermeture de l'établissement.
- 2 septembre 2014 Cully Signalement d'un jeune homme pieds nus, ivre, traversant les voies CFF. Patrouille sur place. Recherches dans le secteur.
- 7 septembre 2014 Riex Contrôle de quatre jeunes ayant dormi sous le pont AR. Après identification, ils ont rangé leur matériel et quitté les lieux.
- 17 septembre 2014 Lutry Assistance aux ambulanciers pour une dame âgée ne souhaitant pas se rendre dans un EMS.
- 23 septembre 2014 Cully Vol par effraction dans un appartement. Porte d'entrée enfoncée. Patrouille sur place.

- 26 septembre 2014 Lutry Un jeune homme ivre menace des passants avec un couteau. Il est amené au poste par la patrouille, identifié, fouillé et amené au CHUV par une ambulance.
- 1^{er} octobre 2014 Chexbres Mauvais traitement envers les animaux. Ceux-ci sont remis à la SPA. Dénonciation.
- 6 octobre 2014 Rivaz Signalement d'un homme perturbé cheminant au milieu des voies CFF. Ramené à son domicile par la patrouille.
- 8 octobre 2014 Lutry Violence domestique au sein d'un couple. Patrouille sur place. Le mari accepte de passer la nuit hors du domicile conjugal.
- 20 octobre 2014 Cully Signalement d'individus semblant faire des repérages aux alentours d'une station-service. Contrôles d'identité.
- 24 octobre 2014 Puidoux Collision entre une moto et un fourgon à l'arrêt. Aucun blessé, dégâts matériels, pompiers sur place pour pollution hydrocarbure.
- 2 novembre 2014 Lutry Une personne s'inquiète pour sa sœur dont elle n'a plus de nouvelle. La patrouille se rend sur place, sonne et frappe à la porte assez longtemps. La dame en question dormait.
- 6 novembre 2014 Rieux Forte odeur de gaz dans la cage d'escalier d'un immeuble. Patrouille sur place. L'odeur est due au remplissage de la citerne de mazout.
- 9 novembre 2014 Grandvaux Assistance à une personne ayant fait un malaise dans son appartement. Patrouille sur place. Appel à l'ambulance.
- 22 novembre 2014 Puidoux Bagarre dans un restaurant. Violence et insultes contre fonctionnaires. Conduite au poste de deux individus violents par la patrouille.
- 29 novembre 2014 Chexbres Assistance à un homme s'étant blessé en brisant des verres. L'homme est pris en charge par une ambulance.
- 5 décembre 2014 Lutry Signalement d'un camion coincé dans un tunnel. Aucun dégât. La patrouille l'aide à manœuvrer.
- 13 décembre 2014 Grandvaux Individus suspects signalés autour d'une ferme abandonnée. Patrouille sur place, contrôles effectués.
- 18 décembre 2014 Chexbres Accident de circulation avec fuite. Lampadaire communal endommagé. Bris de phares et diverses pièces de voiture au sol.
- 26 décembre 2014 Lutry Assistance à une dame n'arrivant pas à relever son mari handicapé.
- 31 décembre 2014 Lutry Signalement de jeunes fumant des produits illicites et faisant des dégâts dans un parking. Patrouille sur place.

Statistiques générales

Interventions

	Avec d'autres services de secours				Interventions personnes			Interpellations de personnes			Tapage			Alcoolémie		Animaux				Délits commis			Événements survenus					Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés							Total					
	Accidents	Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmer sauvetage	Disparues	Retrouvées	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Établissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambrolages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de mœurs	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées	Motos trouvées		Cycles volés	Cycles trouvés	Plaques volées	Plaques trouvées	
Lutry	874	100	13	26	12	1	20	13	27	17	9	60	29	45	12	10	39	6	18	152	84	37	84	20	3	14	5	4	8	3	4	1	27	6	6	8	2'014			
Chexbres	159	11	5	1	0	0	1	78	0	1	9	11	1	4	1	2	5	1	2	5	12	4	11	0	0	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	329		
Puidoux	235	28	4	9	0	0	1	135	6	5	0	5	2	23	2	5	9	4	6	9	30	10	7	2	3	5	4	0	0	0	3	0	0	0	0	1	1	554		
Rivaz	51	2	1	0	0	1	1	13	2	0	0	1	2	1	0	0	0	0	1	4	1	0	5	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	88		
St-Saphorin	61	6	0	0	0	0	0	19	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94		
Bourg-en-Lavaux	357	44	10	14	2	0	1	219	4	13	0	7	19	15	4	7	22	3	19	9	58	23	20	8	1	7	0	0	2	0	0	1	7	3	3	2	917			
Cully	175	20	7	7	0	0	2	89	0	2	0	7	11	10	4	2	9	1	10	7	23	11	8	4	1	6	0	0	0	0	1	5	3	2	1	431				
Epesses	41	4	0	2	0	0	1	47	4	8	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	4	2	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121			
Grandvaux	86	11	3	1	1	0	0	38	0	2	0	3	5	3	0	2	7	2	8	1	21	7	6	3	0	0	0	2	0	0	0	2	0	1	1	217				
Rlex	29	5	0	1	0	0	1	26	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67				
Villette	26	4	0	3	1	0	0	19	0	1	0	2	1	1	0	3	3	0	1	1	8	3	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81			
TOTAUX	1'737	191	33	50	14	2	23	18	6	662	25	47	17	26	96	43	88	20	24	75	14	46	180	186	74	128	33	7	29	9	4	10	3	8	3	34	9	10	12	3'996

* Les interventions répertoriées sous « Diverses » ne font pas obligatoirement d'une suite administrative ou policière.

Rapports établis

	Municipalité	Ministère public		Préfecture	Juge de Paix	Police cantonale	Commission de police <i>RP</i>	Administratif	Office des poursuites	Naturalisations	
		Plaintes	Rapports divers								
	Lutry	21	536	138	104	2	729	74	1'644	33	23
	Chexbres	9	43	14	12	0	65	5	590	11	6
	Puidoux	6	88	47	91	2	131	20	515	24	6
	Rivaz	1	16	9	11	0	25	1	210	6	0
	St-Saphorin	5	6	3	1	0	9	2	89	2	0
		14	165	51	47	3	235	41	1'083	58	12
	Cully	4	65	23	27	0	92	25	547	22	6
	Eppesses	4	12	11	6	0	24	3	115	4	0
	Grandvaux	3	60	11	9	0	77	9	255	14	6
	Riex	1	2	1	0	1	5	1	51	8	0
	Villette	2	26	5	5	2	37	3	115	10	0
	TOTAUX	56	854	262	299	7	1'194	143	4'131	134	47

7'127

Correspondance

Divers

Commandant	CODIR	Police administrative	Office du stationnement	Gestion des amendes d'ordre	Office du stationnement "Radar"	Objets trouvés	Municipalité	OS-OP-NS	Directives internes	PV de décisions du CODIR	PV décisionnels
APOL	1'091	2'362	4'505	0	1	0	0	30	15	10	0
Lutry	349	1'759	241	315	271	120	450	13	0		43
Chexbres	51	138	0	65	11	6	15	5	3		18
Puidoux	18	68	0	42	308	4	11	3	4		15
Rivaz	5	24	0	7	5	0	4	5	0		0
St-Saphorin	10	162	0	4	33	0	9	32	0		0
Bour-en-Lavaux	128	668	0	95	30	13	38	99	17		27
B-E-L	128	668	0	95	30	13	38	99	17		27
Cully	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Epesses	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Grandvaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Rieux	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Villette	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0

TOTAUX	1'652	5'181	4'746	528	659	143	527	187	39	10	103
---------------	--------------	--------------	--------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------	-----------	------------

14'130

Notifications diverses et réception

	Cdts de payer	Objets trouvés	Objets restitués	Appels téléphoniques	Personnes reçues au guichet
Lutry	328	242	81	13'008	8'915
Chexbres	81	16	2	319	418
Puidoux	186	17	5	277	131
Rivaz	25	2	2	41	15
St-Saphorin	10	2	1	79	20
Bourg-en-Lavaux	111	46	13	1'131	515
<i>Cully</i>	0	0	0	0	0
<i>Epesses</i>	0	0	0	0	0
<i>Grandvaux</i>	0	0	0	0	0
<i>Riox</i>	0	0	0	0	0
<i>Villette</i>	0	0	0	0	0
TOTAUX	741	325	104	14'855	10'014

Parkings

	Montant	Relevés	Temps effectué
Lutry Possession	CHF 128'434.99	34	17:00
La Combe	CHF 50'486.16	23	11:30
Quai Vaudaire	CHF 49'974.23	21	10:30
Corsy	CHF 4'976.30	4	2:00
Savuit	CHF 5'700.65	3	1:30
La Croix	CHF 5'332.68	3	1:30
Chexbres	CHF 42'631.95	15	15:00
Cully	CHF 22'741.30	4	2:00
TOTAUX	CHF 310'278.26	107	61:00

Perspectives 2015

La mise en place de notre organisation s'est achevée par la délivrance de l'accréditation définitive. L'objectif premier consistera à maintenir l'entier du cahier des charges signé conjointement avec le Conseil cantonal de sécurité en y prenant toutes les mesures inhérentes.

L'un des objectifs prioritaires pour ce prochain exercice consistera à expliquer aux populations desservies l'action de la police en matière de gestion du stationnement et les contrôles y afférents ainsi que les mesures du contrôle du respect des vitesses pratiquées par les usagers sur certains tronçons accidentogènes, chaussées ou routes faisant l'objet de pétitions de citoyens ou espaces en connexité avec les établissements scolaires ou analogues.

Comme indiqué dans le présent rapport, les territoires de l'APOL se situent entre deux pôles urbains, Lausanne et la Riviera. Notre région est également desservie par deux jonctions autoroutières qui engendrent des flux de trafic extrêmement importants sur le réseau cantonal et sur le réseau secondaire. Dans ce domaine aussi, votre police se doit de montrer sa visibilité, d'y conduire des actions préventives et répressives cas échéant. Notre constat au quotidien nous permet d'affirmer qu'un conducteur en transit n'a pas le même comportement qu'un automobiliste local ou, plus encore, un habitant de quartier. Les mesures que nous conduisons consistent à garantir à chacun la meilleure sécurité possible dans un souci principal de

servir – protéger – agir.

La conduite rigoureuse de l'organisation nous a permis de respecter les budgets alloués. Nous tenons également à remercier les autorités législatives, les communes membres de l'Association et nos partenaires traditionnels de la confiance témoignée durant l'exercice 2014.

« Faire une pause pour reconsidérer ses priorités est parfois utile pour mieux repartir »

Merci de votre attention et de votre confiance.



Bonne suite à vous